

MAIRIE D'OLBY**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt, le vingt-quatre septembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'OLBY (Puy-de-Dôme), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Samuel GAUTHIER, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : le 17 septembre 2020

PRÉSENTS : MM. ACHARD Nicolas, TRONCHE Aymeric, CARAY Frédéric, OUVRARD Dominique, ANDANSON Alain, NESME Emmanuel, MEGEMONT Etienne, Mmes FINET Hélène, BRIGNON Hélène, LANGLAIS Sarah, LACOURT Noëlle.

ABSENTS excusés : Mmes PLANEIX Bernadette, GUILLAUME Michèle (procuration à M. ACHARD Nicolas), BONY Catherine (procuration à Mme FINET Hélène)

Objet : projet de renouvellement de la canalisation du réservoir de Marche à l'entrée du Bourg

Le Maire indique que dans le cadre du plan de relance, l'Agence de l'eau Loire Bretagne lance un appel à projet sur diverses actions, notamment sur les réseaux d'eau fuyards. Il rappelle que la commune a confié au bureau d'études SAFEGE la réalisation d'un diagnostic du réseau d'eau potable qui sera terminé avant fin 2020. Au préalable à la conclusion de ce diagnostic, la campagne de mesure et les sectorisations nocturnes ont montré la présence de fuites importantes sur la canalisation qui alimente l'ensemble de la commune au départ du réservoir de Marche.

Suite à ces observations, le Maire propose de procéder au renouvellement de la canalisation entre le réservoir de Marche et l'entrée du Bourg, ce qui permettra de supprimer toutes les fuites existantes sur la conduite actuelle et de sécuriser l'alimentation en eau potable.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, valide le projet de renouvellement de la canalisation du réservoir de Marche à l'entrée du Bourg, sous réserve de l'accord de subvention de l'Agence de l'eau Loire Bretagne.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Reçu à la Sous-Préfecture
d'ISSOIRE, le

05 OCT. 2020

Le Maire :



Samuel GAUTHIER